

## Tableau synthétique des modules de formation 2009-2010

n°	intitulé	2009				2010											
		sept	octobre	Novembre	Décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	<b>Autour de la ludothèque</b>																
1	Création d'une ludothèque		lu 12 > me 14			lu 11 > me 13				lu 3 > me 5				lu 6 > me 8			me 1 > ve 3
1'	Finaliser son projet				je 3 > ve 4						lu 7 > ma 8					ma 2 > me 3	
2	Redynamiser sa ludothèque		lu 26 > ma 27				lu 15 > ma 16							je 2 > ve 3			
3	Faire vivre un stock de jeux		je 15 > ve 16			lu 25 > ma 26								me 29 > je 30			
4	Accueillir les écoles			je 26 > ve 27				lu 8 > ma 9				je 1 > ve 2					lu 6 > ma 7
5	L'accueil du handicap en ludothèque							me 3 > ve 5						me 15 > ve 17			
6	Environnement institutionnel			je 19 > ve 20												je 18 > ve 19	
7	Normes de sécurité				lu 14 > ma 15						je 10 > ve 11					lu 15 > ma 16	
8	Gestion de l'équipe		je 1 > ve 2											lu 13 > ma 14			
9	Gestion financière d'une association				lu 7 > me 9				lu 12 > me 14	je 27 > ve 28							
10	Organiser une manifestation		je 22 > ve 23						lu 19 > ma 20							lu 29 > ma 30	
11	Analyse collective de jeux et jouets	ven 25	ven 16	ven 21	Ven 11												
	<b>A propos du jeu</b>																
12	La mise en jeu	lu 28 > ma 29						lu 1 > ma 2						je 23 > ve 24			
13	Aménager un espace de jeu		lu 5 > ma 6					je 25 > ve 26						lu 17 > ma 28			
14	Sélectionner un stock de jeux		je 15 > ve 16			lu 25 > ma 26								me 29 > je 30			
15	Le jeu et les apprentissages		je 29 > ve 30			lu 4 > ma 5									lu 18 > ma 19		
16	La ludothèque, outils professionnels de la petite enfance							lu 15 > me 17		lu 31	> me 2						lu 13 > me 15
17	Le jeu chez le jeune enfant			lun 16 > mar 17				je 18 > ve 19							je 7 > ve 8		
18	Le jeu et les adolescents	ma 1 > me 2				lu 18 > ma 19									lu 11 > ma 12		
19	Le jeu et les personnes âgées							lu 22 > me 24						lu 20 > me 22			
20	Faire jouer les malades d'Alzheimer						lu 22 > ma 23					lu 5 > ma 6					
21	Le jeu de construction				je 10 > ve 11						je 3 > ve 4						
22	Le jeu symbolique		me 7 > je 8												lu 4 > ma 5		
23	Le jeu et la règle				je 17 > ve 18										je 21 > ve 22		
24	Le jeu traditionnel				je 3 > ve 4				je 8 > ve 9						je 14 > ve 15		

	Autour de la ludo	Tarif
1	Création d'une ludothèque	450 €
1'	Finaliser son projet	250 €
2	Redynamiser sa ludothèque	150 €
3	Faire vivre un stock de jeux	150 €
4	La ludothèque et l'école	150 €
5	L'accueil du handicap en ludothèque	225 €
6	Environnement institutionnel de la ludo	150 €
7	Normes de sécurité et réglementation en ludo	150 €
8	Gestion de l'équipe	150 €
9	Gestion financière d'une association	375 €
10	Organiser une manifestation	150 €
11	Analyse collective de jeux et jouets	50 € / journée
<b>A propos du jeu</b>		
12	La mise en jeu	300 €
13	Aménager un espace de jeu	300 €
14	Sélectionner un stock de jeux	300 €
15	Le jeu et les apprentissages	300 €
16	La ludothèque, un espace collectif à la disposition des professionnels de la petite enfance	450 €
17	Le jeu chez le jeune enfant	300 €
18	Le jeu et les adolescents	300 €
19	Le jeu et les personnes âgées	450 €
20	Faire jouer les malades d'Alzheimer	300 €
21	Le jeu de construction	300 €
22	Le jeu symbolique	300 €
23	Le jeu et la règle	300 €
24	Le jeu traditionnel	300 €

### Les forfaits à la Carte

Les *forfaits à la Carte* vous permettent de participer aux formations qui vous intéressent en fonction de vos disponibilités. Ces forfaits ne sont pas nominatifs et peuvent donc être utilisables par tous les membres de la ludothèque. Ils sont utilisables sur une période de 12 mois.

Il existe un forfait par type de formation ainsi qu'un forfait mixte permettant de participer aux deux types de formations : **autour de la ludo** ou **à propos du jeu**.

Forfait à la carte	Autour de la ludo	A propos du jeu	Mixte
5 jours	330 €	675 €	500€
10 jours	630 €	1 275 €	900 €
15 jours	900 €	1 800 €	1 350 €
20 jours	1 125 €	2 250 €	1 600 €
+ de 20 jours		Nous consulter	

### La prise en charge de votre formation

#### *Vous êtes salarié*

Vous pouvez suivre ces formations dans le cadre de votre **DIF** (Droit Individuel à la Formation) Pour cela, formalisez par écrit votre demande de formation. L'employeur dispose d'un délai d'un mois pour notifier sa réponse, à compter de la date de réception de la demande de DIF. L'absence de réponse de l'employeur vaut acceptation du choix de l'action de formation (L933-3 CT).

#### *Vous êtes bénévole d'une ludothèque*

Grâce au soutien financier de la DRDJS dans le cadre du CDVA pour les bénévoles associatifs, si votre ludothèque est adhérente à l'ALIF, vous bénéficiez de tarifs spécifiques pour tous les modules de formation « Autour de la ludo ».

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information.  
01 53 62 06 00

[contact@alif-ludo.org](mailto:contact@alif-ludo.org)

